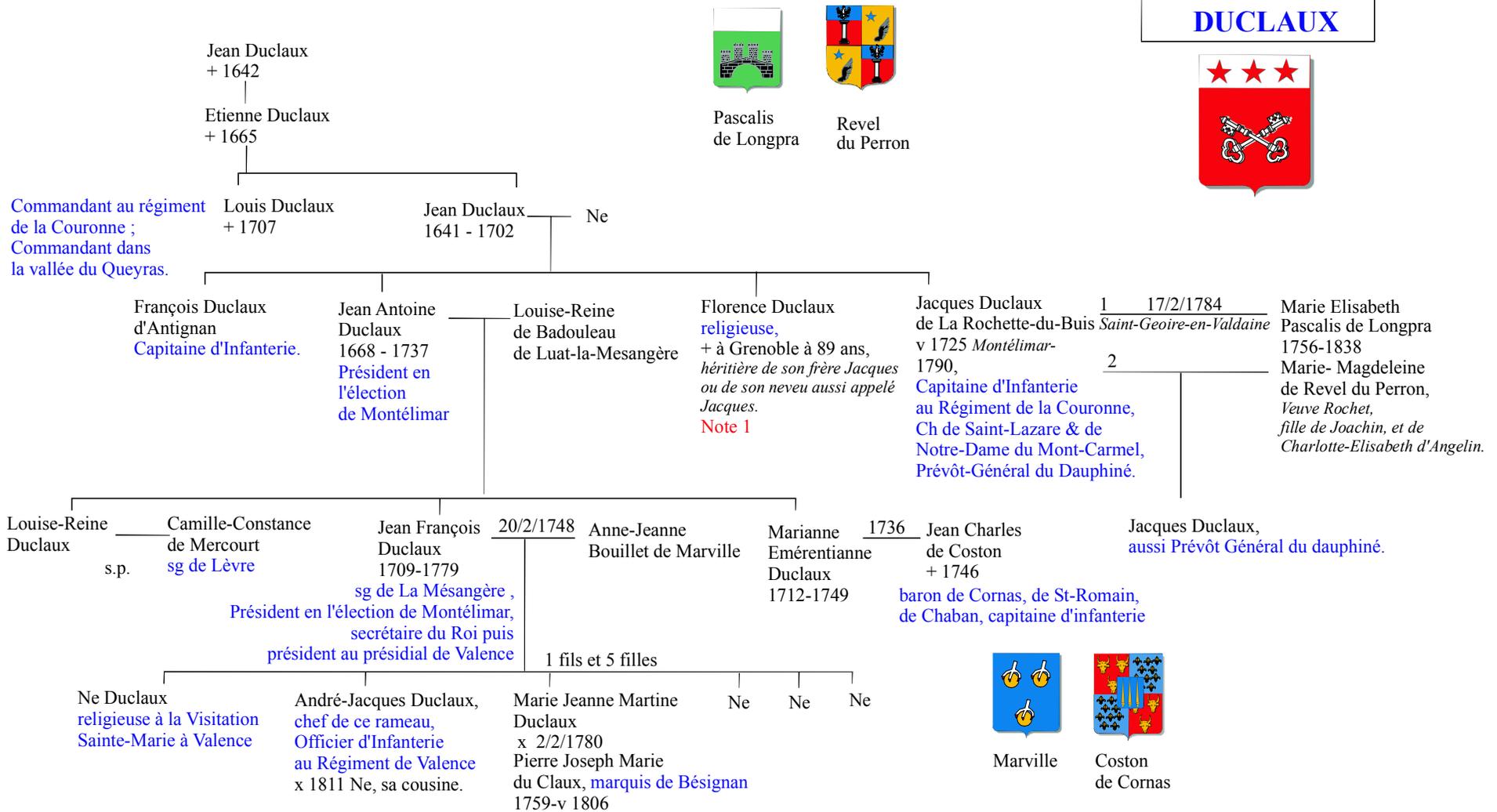


Probablement une branche de la famille précédente



Note 1 : La succession de Florence Duclaux fut attribuée moitié à la branche paternelle et moitié à la branche maternelle : la portion afférente à la première fut partagée par quart entre M. Duclaux de Marville ; Emérentiane de Coston, et Les Duclaux de Bésignan, cousins et cousines issus de germains de la défunte. D'après l'inventaire fait à cette époque, on trouva, soit dans la maison de Grenoble, soit dans le château de la Martelière, beaucoup d'argenterie, de meubles, de linge et d'objets anciens.